



BUDGET 2018

Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de la Ville de Saint-Raymond.

L'année 2018 marque la première année du nouveau rôle d'évaluation qui sera en vigueur pour les années 2018, 2019 et 2020. Le nouveau rôle d'évaluation réalisé par la MRC de Portneuf a modulé la valeur des propriétés en fonction des transactions immobilières. Globalement, les valeurs ont augmenté d'une moyenne de 4,3 %. Les augmentations par catégorie se détaillent ainsi :

CATÉGORIE	AUGMENTATION (%)
Résidentielle	3,7 %
Commerciale	9,7 %
Industrielle	3,3 %
Terre à bois	11,5 %
Terrain vague desservi	9,1 %

Les taux de taxe seront donc ajustés à la baisse afin d'éliminer l'impact de l'augmentation de ce nouveau rôle sur le compte de taxes.

Nous avons préparé le budget en nous assurant que la hausse moyenne du compte de taxes demeure sous l'indice des prix à la consommation, une promesse faite lors de mon entrée en politique. Encore cette année, nous avons pu limiter la hausse des taxes tout en nous assurant de fournir des services municipaux de qualité.

Concrètement, la hausse du compte de taxes pour une résidence en milieu rural, sans les services d'aqueduc et d'égoûts, sera d'un faible 0,6 %, soit l'équivalent de 12 \$ pour une résidence évaluée à 200 000 \$.

Les résidents en milieu urbain avec services, quant à eux, verront leur facture diminuer en raison de la baisse d'une taxe spéciale assumée par ces derniers. En effet, la taxe d'assainissement des eaux est venue à son échéance.



BUDGET 2018

Pour ce qui est des commerces et des industries, ils verront les comptes augmenter en moyenne d'un maigre 0,1 %.

Les effets du nouveau rôle d'évaluation pourront varier d'un contribuable à l'autre. Ceux dont les valeurs auront augmenté sous la moyenne auront des hausses de taxes inférieures à ce qui est mentionné ci-dessus, voire même des diminutions. Ceux dont les valeurs auront augmenté au-delà des moyennes auront, au contraire, une hausse plus importante. Ces variations sont inévitables et échappent au contrôle du conseil municipal.

Le budget 2018 atteint 16,8 millions soit une hausse de 5,9 % par rapport à l'année précédente.

Projets d'investissement

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) prévoit des investissements de 26 millions pour les trois prochaines années, dont 13,5 millions pour l'année 2018 seulement. De ce montant, pratiquement 60 % provient de subventions diverses d'environ 7,4 millions.

Parmi les éléments considérables de ce PTI, notons la construction d'une nouvelle caserne des incendies et d'un garage municipal, l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la rue de l'Aqueduc, l'électrification du rang Saguenay, et, bien sûr, plusieurs projets d'amélioration du réseau routier. La liste des projets retenus pour 2018 vous est présentée plus loin dans ce document.

Autres projets

Le développement du parc industriel demeure une priorité pour la Ville. Nous devons procéder à la conception de plans et devis pour la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'égout de façon à rendre des terrains disponibles pour la venue d'entreprises.

En 2018, la prévention des inondations restera au cœur des préoccupations de la Ville et du comité de citoyens pour la rivière. Nous poursuivrons les études et les interventions de concert avec les chercheurs de l'Université Laval, soutenus par le ministère de la Sécurité publique. Plusieurs installations seront mises en place sur la rivière Sainte-Anne pour limiter l'apport de frasil au centre-ville et ainsi réduire les risques d'inondation.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement que nous vous proposons sont le fruit de plusieurs heures de travail, de préparation et de comités de gestion du personnel de direction. De même, la préparation de ces budgets a nécessité plusieurs séances d'examen, de réflexions et de décisions de la part des élus. Mentionnons que nous avons



BUDGET 2018

attendu en janvier pour en faire l'adoption afin de permettre aux nouveaux élus de prendre connaissance du budget 2018.

En raison d'une gestion optimale des ressources et du contrôle des dépenses au cours des cinq dernières années, la Ville a pu dégager des marges de manœuvre tant au niveau des surplus que de la dette à long terme qui s'est stabilisée à un niveau acceptable selon la capacité de payer des contribuables.

Cette situation nous permet de réaliser des projets d'envergures pour améliorer les services, tel que la construction d'une nouvelle caserne des incendies et d'un garage municipal.



BUDGET 2018

Budget 2018 en bref

Vous trouverez ci-dessous une série de données et de tableaux qui vous permettront d'apprécier la nouvelle planification financière.

COMPARAISON DES TAXES ET DES TARIFS

TAXES FONCIÈRES PAR CATÉGORIE	2017	2018
Résiduelle (résidence, agricole, terre à bois)	0,7671 \$	0,7460 \$
Commerciale	1,7151 \$	1,5785 \$
Industrielle	2,2291 \$	2,1775 \$
Terrain vague desservi	1,1507 \$	1,1190 \$

TARIFS	2017	2018
Tarif aqueduc	138,90 \$	141,50 \$
Tarif égouts	138,45 \$	144,65 \$
Tarif ordures résidentielles	136,74 \$	132,20 \$
Tarif évaluation	43,25 \$	43,13 \$
Tarif urbanisme	72,66 \$	75,77 \$
Tarif boues de fosse septique résidentielles	64,55 \$	65,00 \$
Tarif piscine	15,00 \$	15,00 \$

TAXES DE SECTEUR	2017	2018
Tarif Val-des-Pins – alimentation en eau potable	50,98 \$	50,24 \$
Tarif avenue Alexandre	262,86 \$	258,57 \$
Taxe foncière SP04 – PADEM (assainissement des eaux)	0,0234 \$	0,0041 \$
Taxe foncière SP06 - eau potable	0,0168 \$	0,0157 \$
Taxe foncière SP07 – projet PRECO	0,0012 \$	0,0011 \$
Taxe foncière Chute-Panet	0,1075 \$	0,1043 \$
Taxe foncière secteur de la Colline	0,1282 \$	0,1218 \$

Ces tableaux ne comprennent pas la taxe de secteur pour les travaux de pavage de Val-des-Pins. Cette taxe a été établie pour chaque immeuble du secteur.



BUDGET 2018

L'augmentation des comptes de taxes, incluant l'ensemble des taxes et des tarifs, se répartit ainsi (les calculs sont basés sur la valeur d'un immeuble moyen par catégorie) :

CATÉGORIE	VALEUR	HAUSSE (BAISSE)	
		\$	%
Résidence en milieu urbain (avec services)	200 000 \$	- 19 \$	- 0,9 %
Résidence en milieu rural (sans service)	200 000 \$	12 \$	0,6 %
Commerce	400 000 \$	4 \$	0,1 %
Industrie	700 000 \$	15 \$	0,1 %
Terre à bois	50 000 \$	35 \$	7,0 %

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
TABLEAU COMPARATIF DES REVENUS 2017 et 2018

REVENUS	2017	2018	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
Taxes et tarifs	13 058 000 \$	13 478 000 \$	420 000 \$	3,2 %
Paiements tenant lieu de taxes (Ministères)	392 000 \$	394 000 \$	2 000 \$	0,5 %
Services rendus	1 619 000 \$	1 762 000 \$	143 000 \$	8,8 %
Impositions de droits *	440 000 \$	834 000 \$	394 000 \$	89,5 %
Intérêts et autres revenus	164 000 \$	162 000 \$	- 2 000 \$	- 1,2 %
Transferts gouvernementaux	209 000 \$	193 000 \$	- 16 000 \$	- 7,7 %
TOTAL DES REVENUS	15 882 000 \$	16 823 000 \$	941 000 \$	5,9 %

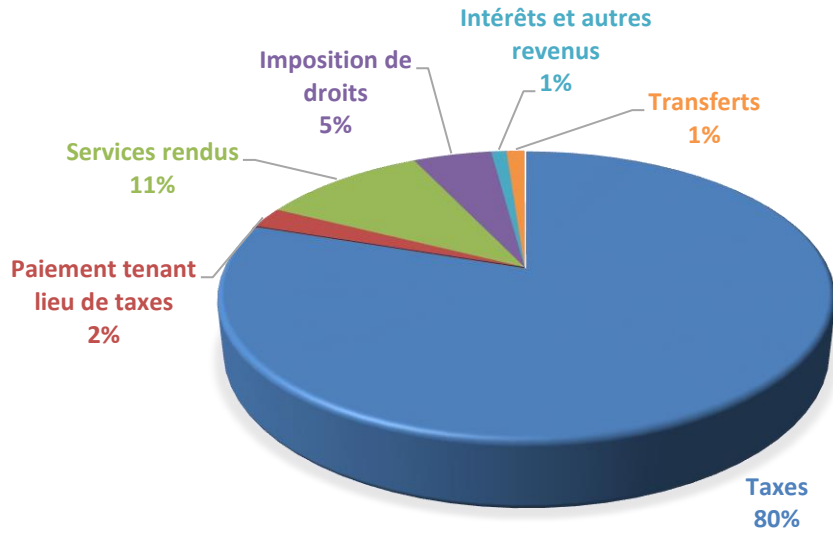
La croissance de notre rôle d'évaluation, provenant des nouvelles constructions et rénovations sur le territoire de la ville, génèrera 300 000 \$ de revenus supplémentaires en 2018.

La hausse des revenus prévus en 2018 est également expliquée par la majoration de certains tarifs, l'augmentation des quotes-parts de l'assainissement des eaux et des produits provenant des activités de loisirs et de la culture. Ces éléments sont directement liés aux dépenses correspondantes.

* Pour être conforme aux normes de présentation du Ministère, le montant 2018 comprend un transfert de 480 000 \$ provenant du fonds carrières et sablières.



Répartition des revenus 2018 par catégorie





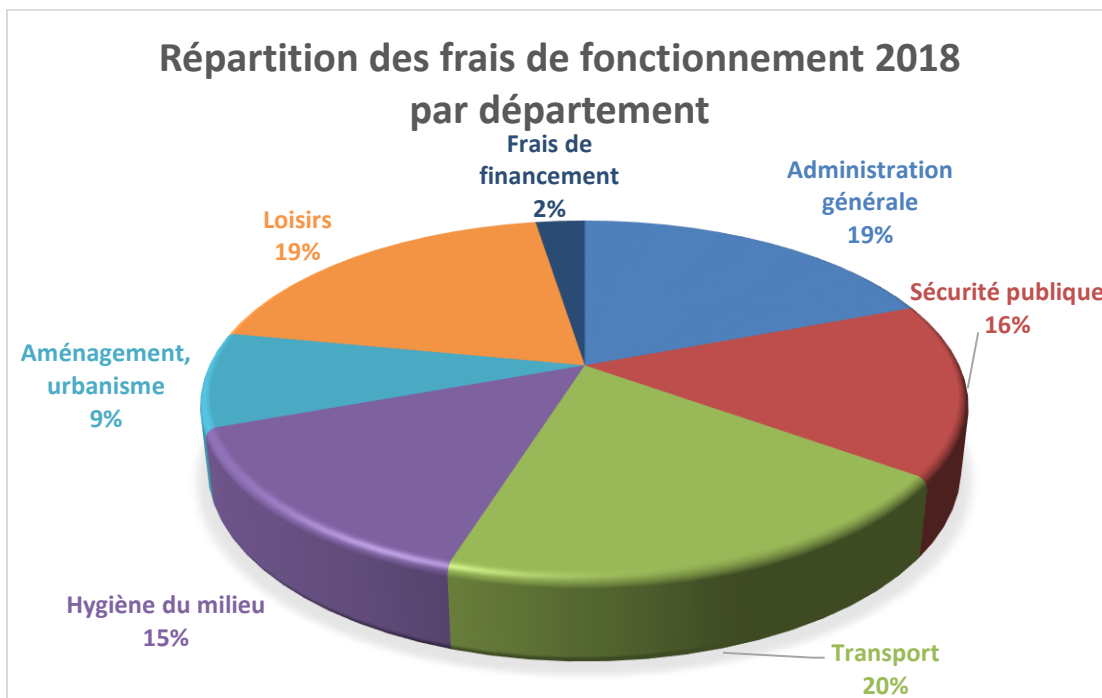
BUDGET 2018

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

TABLEAU COMPARATIF DES DÉPENSES 2017 et 2018 PAR DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT	2017	2018	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
Administration générale	2 839 000 \$	2 901 000 \$	62 000 \$	2,2 %
Sécurité publique	2 213 000 \$	2 382 000 \$	169 000 \$	7,6 %
Transport	2 887 000 \$	3 008 000 \$	121 000 \$	4,2 %
Hygiène du milieu	2 087 000 \$	2 200 000 \$	113 000 \$	5,4 %
Santé et bien-être	50 000 \$	50 000 \$	- \$	- %
Urbanisme et développement	1 262 000 \$	1 305 000 \$	43 000 \$	3,4 %
Loisirs	2 891 000 \$	2 941 000 \$	50 000 \$	1,7 %
Frais de financement (intérêts)	354 000 \$	377 000 \$	23 000 \$	6,6 %
Dépenses de fonctionnement	14 583 000 \$	15 164 000 \$	581 000 \$	4,0 %
Activités financières	1 299 000 \$	1 659 000 \$	360 000 \$	27,7 %
TOTAL DES DÉPENSES	15 882 000 \$	16 823 000 \$	941 000 \$	5,9 %

Pour plus de détails, vous trouverez un tableau détaillé des dépenses en annexe à la fin de ce document.





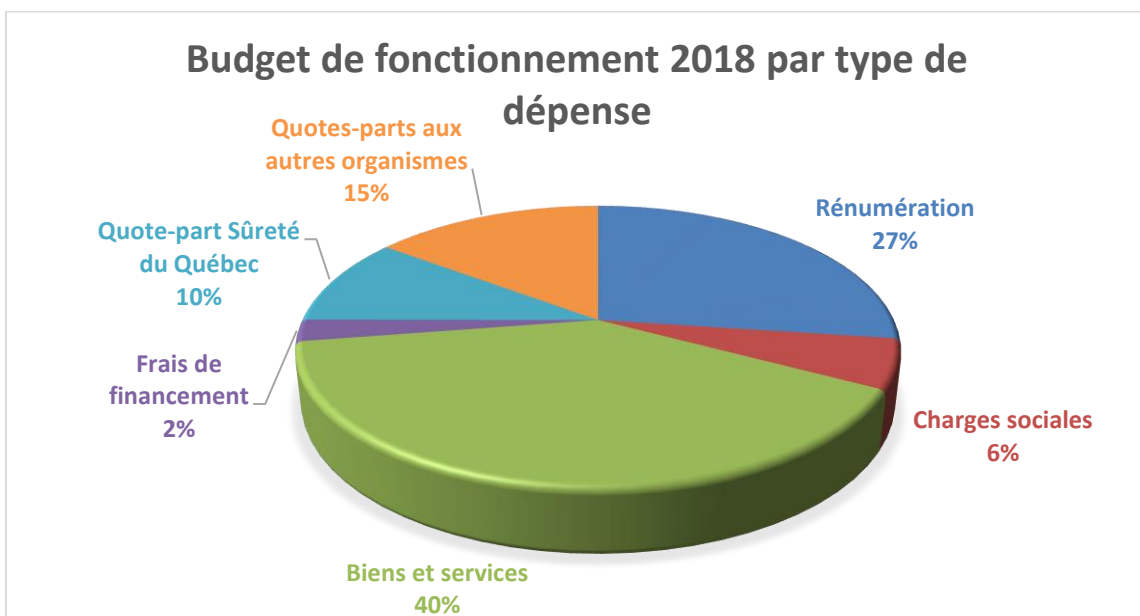
BUDGET 2018

Présenté par types de dépense, le budget de fonctionnement est le suivant :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR TYPES DE DÉPENSE

TYPES DE DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT	2017	2018	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
Rémunération	4 033 000 \$	4 112 000 \$	79 000 \$	2,0 %
Charges sociales	814 000 \$	859 000 \$	45 000 \$	5,5 %
Biens et services	5 829 000 \$	6 031 000 \$	202 000 \$	3,5 %
Frais de financement (intérêts)	354 000 \$	377 000 \$	23 000 \$	6,5 %
Quotes-parts :				
Sûreté du Québec	1 461 000 \$	1 541 000 \$	80 000 \$	5,5 %
MRC de Portneuf	683 000 \$	679 000 \$	- 4 000 \$	- 0,6 %
Régie régionale (RRGMRP)	1 079 000 \$	1 126 000 \$	47 000 \$	4,4 %
Organismes municipaux	330 000 \$	439 000 \$	109 000 \$	33,0 %
TOTAL	14 583 000 \$	15 164 000 \$	581 000 \$	4,0 %

La hausse des dépenses des biens et services pour 2018 est expliquée principalement par la location d'une machinerie supplémentaire pour le déneigement au centre-ville, par l'augmentation des dépenses prévues pour l'entretien des routes et par les études envisagées afin d'analyser les projets d'investissements pour les années futures.





Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020

Le PTI comprend les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Le PTI 2018-2019-2020 propose des investissements de 26 millions de dollars qui se répartissent comme suit :

Catégories	2018	2019	2020	Total
Infrastructures :				
Chemins et trottoirs	1 520 000 \$	2 362 000 \$	200 000 \$	4 082 000 \$
Stationnements	30 000 \$			30 000 \$
Parcs, terrains de jeu	100 000 \$	80 000 \$	1 775 000 \$	1 955 000 \$
Autres infrastructures	2 434 000 \$	2 350 000 \$		4 784 000 \$
Réseau électrique	600 000 \$			600 000 \$
Bâtiments et terrains	8 528 000 \$	250 000 \$	3 275 000 \$	12 053 000 \$
Véhicules	105 000 \$	70 000 \$	750 000 \$	925 000 \$
Ameublement, équipement de bureau	17 000 \$			17 000 \$
Machinerie, outillage et équipements	238 000 \$	1 236 000 \$	240 000 \$	1 714 000 \$
TOTAL	13 572 000 \$	6 348 000 \$	6 240 000 \$	26 160 000 \$

Les principaux investissements de notre plan triennal d'immobilisations pour 2018 sont :

Infrastructures

Installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout pour la rue de l'Aqueduc — 2 165 000 \$

La Ville a reçu la confirmation que le projet sera subventionné à 83 % par le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU). La partie non subventionnée du projet sera assumée en grande partie par les gens du secteur.

Entretien du réseau routier local et travaux de voirie — 1 600 000 \$

La grande majorité de l'argent investi pour 2018 sera financée par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et par le Programme de Réhabilitation du réseau routier local. Parmi les projets de voirie prévus en 2018, on retrouve le remplacement du muret de soutien de la côte Saint-Louis ainsi que la réfection des portions de routes suivantes :



- Rang Notre-Dame (1 km)
- Chemin du Lac-Sept-Îles (1 km)
- Rang Saguenay (2,5 km, secteur de la chapelle)

Électrification du rang Saguenay — 600 000 \$

Ce projet, déjà discuté avec les gens du secteur, se concrétisera en 2018. Hydro-Québec effectuera l'installation du réseau électrique jusqu'à la dernière résidence située après l'accueil Shannahan, dans le rang Saguenay. La majeure partie des coûts sera payée par les gens du secteur.

Bâtiments et terrains

Construction d'une nouvelle caserne des incendies — 4 500 000 \$

Ce projet sera subventionné à 60 % par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. La construction d'une nouvelle caserne est prioritaire étant donné que l'édifice actuel est situé en zone inondable et dans un secteur très achalandé (école, résidence l'Estacade). La caserne actuelle ne répond plus aux normes de la Régie du bâtiment et de la santé et sécurité au travail. De plus, elle ne dispose plus de l'espace suffisant pour entreposer tous les véhicules du Service des incendies. La portion non subventionnée du projet sera financée à l'aide d'un règlement d'emprunt et par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Construction d'un garage municipal — 3 500 000 \$

Ce projet sera également subventionné à 60 % par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. L'excédent sera aussi financé par un emprunt. La construction d'un garage est nécessaire aux opérations grandissantes du Service des travaux publics de la Ville. La situation géographique de l'édifice actuel en zone inondable et dans un secteur très achalandé (école, résidence l'Estacade) est une problématique majeure.

Autres projets prévus pour 2018 :

- Achat d'un transporteur d'eau (citerne) pour le Service des incendies
- Installation d'une génératrice au puit numéro 5, situé sur le Grand Rang
- Aménagement de deux parcs (secteur rue de la Tourbière et secteur rues Mario et Fiset)
- Aménagement d'un parc à chien
- Aménagement d'un stationnement près de l'hôpital, à l'intersection de la rue Saint-Cyrille et de l'avenue Déry



BUDGET 2018

- Renouvellement de l'affiche à l'entrée de la ville (Grande Ligne)
- Achat d'un pont d'éclairage pour le centre multifonctionnel
- Ajout d'une glissade au centre de ski
- Acquisition d'un terrain pour une future coopérative d'habitation
- Installation de lumières de traverse scolaire au coin Saint-Joseph et Hôtel-de-Ville

Les principaux projets à l'étude pour 2019 et 2020 sont les suivants :

- Revitalisation du centre-ville et réfection des trottoirs
- Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale
- Aménagement de terrains sportifs (soccer, tennis, baseball)
- Amélioration du centre de ski
- Stabilisation des berges dans le secteur de l'avenue Beaulieu
- Relocalisation du SOS Accueil
- Projet de biomasse forestière
- Installation d'un autre clapet pour le réseau pluvial au centre-ville
- Divers projets d'amélioration du réseau routier

Mentionnons que les aides gouvernementales seront essentielles à la réalisation de ces projets.

FINANCEMENT DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2018

Modes de financement	Montant
À même le budget de fonctionnement	207 000 \$
Surplus accumulés	325 000 \$
Subventions gouvernementales	7 399 000 \$
Emprunts à long terme à l'ensemble	4 155 000 \$
Emprunts à long terme assumé par un secteur	796 000 \$
Fonds carrières et sablières & fonds de parcs	520 000 \$
Fonds de roulement	170 000 \$
TOTAL	13 572 000 \$



Exemples de comptes de taxes

Vous trouverez ci-dessous des comparaisons entre des comptes de taxes 2017 et 2018. En 2018, les valeurs au rôle ont été augmentées selon la hausse moyenne pour chacune des catégories, d'après le nouveau rôle d'évaluation déposé.

RÉSIDENCE EN MILIEU URBAIN (AVEC SERVICES)

Valeur au rôle	200 000 \$	207 400 \$	3,7 %	
Taxation	2017 (taux = 0,7671)	2018 (taux = 0,7460)	Hausse (Baisse)	
Taxe foncière	1 534 \$	1 547 \$		
Tarifs (évaluation, urbanisme, aqueduc, égouts, ordures)	530 \$	538 \$		
Taxes spéciales (eau potable et assainissement des eaux)	83 \$	43 \$		
TOTAL	2 147 \$	2 128 \$	- 19 \$	- 0,9 %

RÉSIDENCE EN MILIEU RURAL (SANS SERVICE)

Valeur au rôle	200 000 \$	207 400 \$	3,7 %	
Taxation	2017 (taux = 0,7671)	2018 (taux = 0,7460)	Hausse	
Taxe foncière	1 534 \$	1 547 \$		
Tarifs (évaluation, urbanisme, boues de fosse septique, ordures)	317 \$	316 \$		
TOTAL	1 851 \$	1 863 \$	12 \$	0,6 %



BUDGET 2018

COMMERCE

Valeur au rôle	400 000 \$	438 800 \$	9,7 %	
Taxation	2017 (taux = 1,7151)	2018 (taux = 1,5785)	Hausse	
Taxe foncière	6 860 \$	6 926 \$		
Tarifs (évaluation, urbanisme, aqueduc, égouts, ordures)	568 \$	580 \$		
Taxes spéciales (eau potable et assainissement des eaux)	166 \$	92 \$		
TOTAL	7 594 \$	7 598 \$	4 \$	0,1 %

INDUSTRIE

Valeur au rôle	700 000 \$	723 100 \$	3,3 %	
Taxation	2017 (taux = 2,2291)	2018 (taux = 2,1775)	Hausse	
Taxe foncière	15 604 \$	15 746 \$		
Tarifs (évaluation, urbanisme, aqueduc, égouts, ordures)	568 \$	580 \$		
Taxes spéciales (eau potable et assainissement des eaux)	290 \$	151 \$		
TOTAL	16 462 \$	16 477 \$	15 \$	0,1 %

TERRE À BOIS

Valeur au rôle	50 000 \$	55 750 \$	11,5 %	
Taxation	2017 (taux = 0,7671)	2018 (taux = 0,7460)	Hausse	
Taxe foncière	384 \$	416 \$		
Tarifs (évaluation, urbanisme)	116 \$	119 \$		
TOTAL	500 \$	535 \$	35 \$	7,0 %



Conclusion

C'est avec plaisir que je dépose un budget avantageux pour les citoyens de Saint-Raymond. Tous les membres du conseil municipal et les employés travaillent fort pour donner des services optimaux à la population en tenant compte des disponibilités budgétaires. Nous avons comme objectif de maintenir un niveau de taxes acceptable pour nos contribuables.

La ville de Saint-Raymond est la plus importante ville de centralité de la Capitale-Nationale en dehors de l'agglomération de Québec. Même si nous avons investi des sommes considérables dans des services de proximité, de loisirs, communautaires et culturels, nous avons su maintenir un taux de taxes parmi les plus bas de toute la région au bénéfice de nos familles, de nos aînés et de tous nos contribuables.

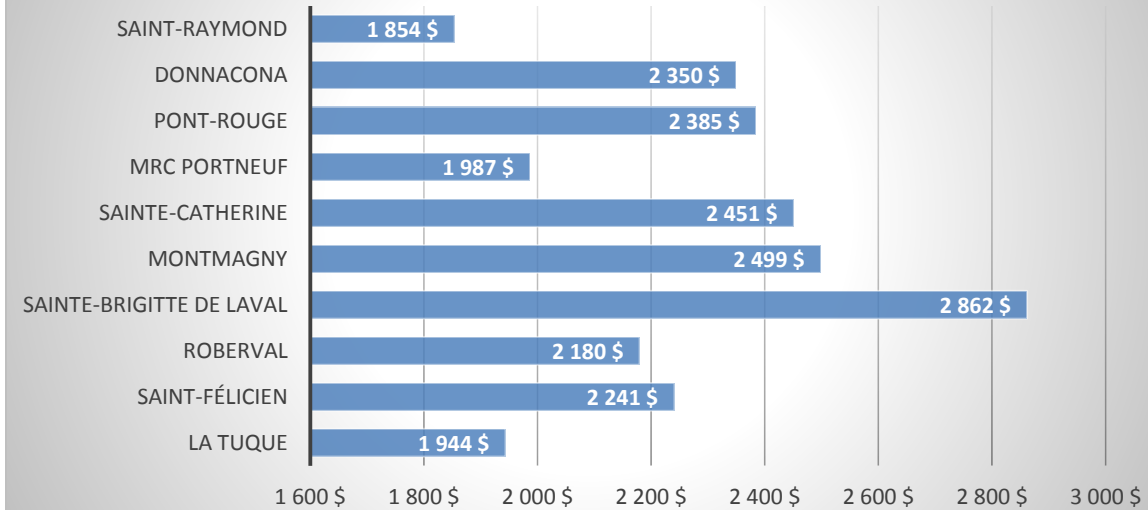
Vous trouverez ci-dessous des tableaux permettant de nous comparer avec d'autres villes. Les données proviennent des profils financiers du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant ce budget 2018.

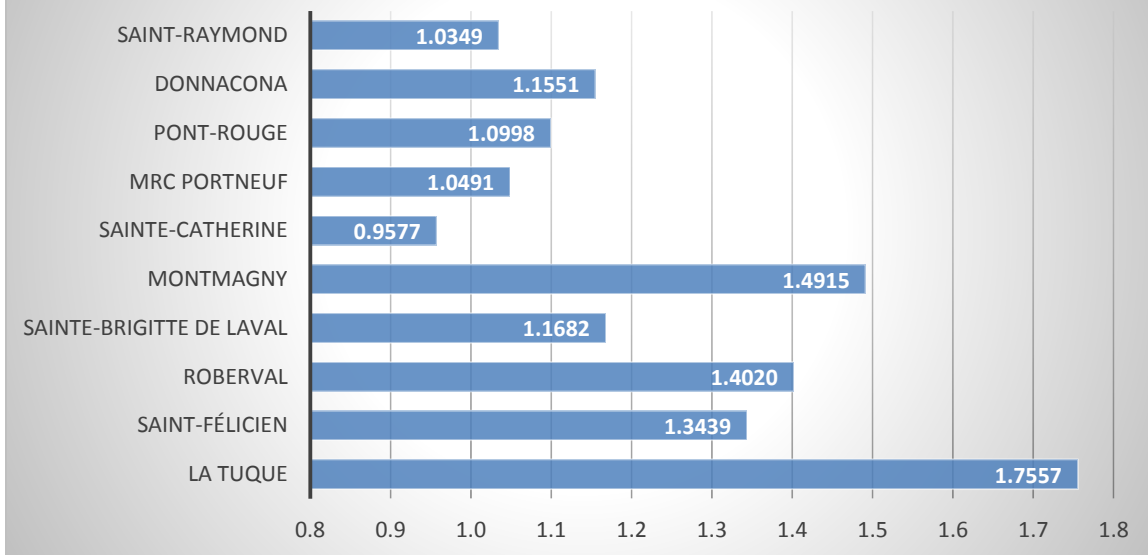


BUDGET 2018

Charge fiscale moyenne d'une résidence

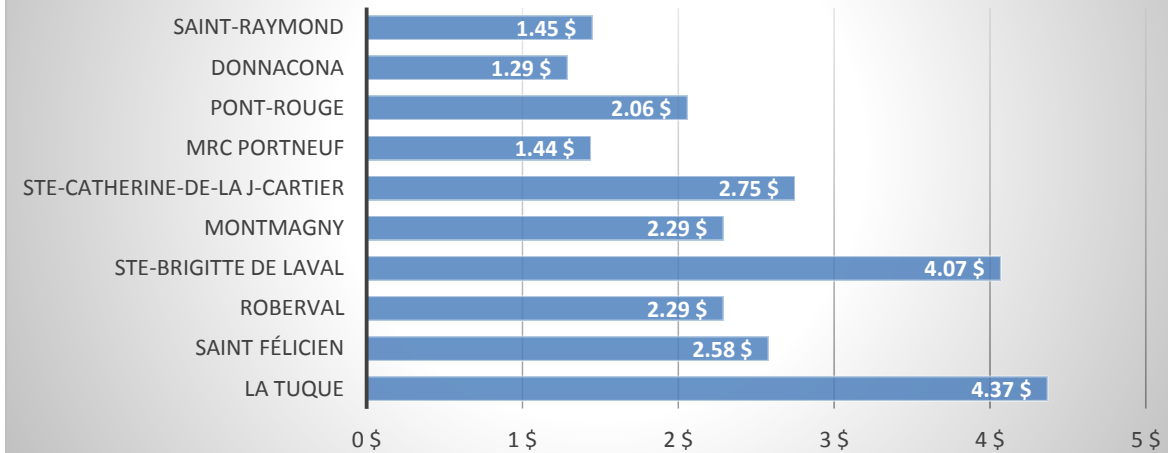


Taux global de taxation 2017

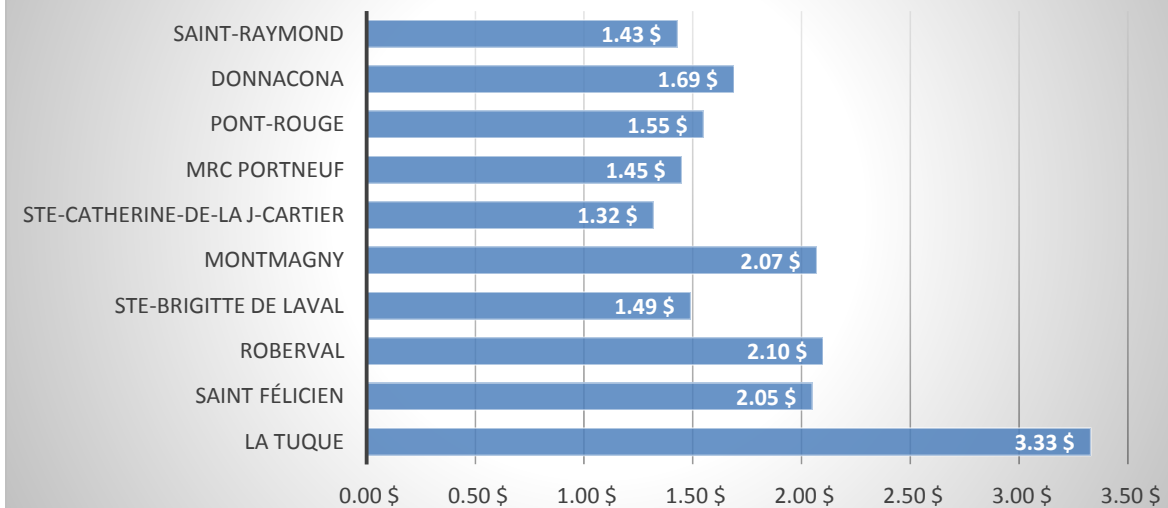


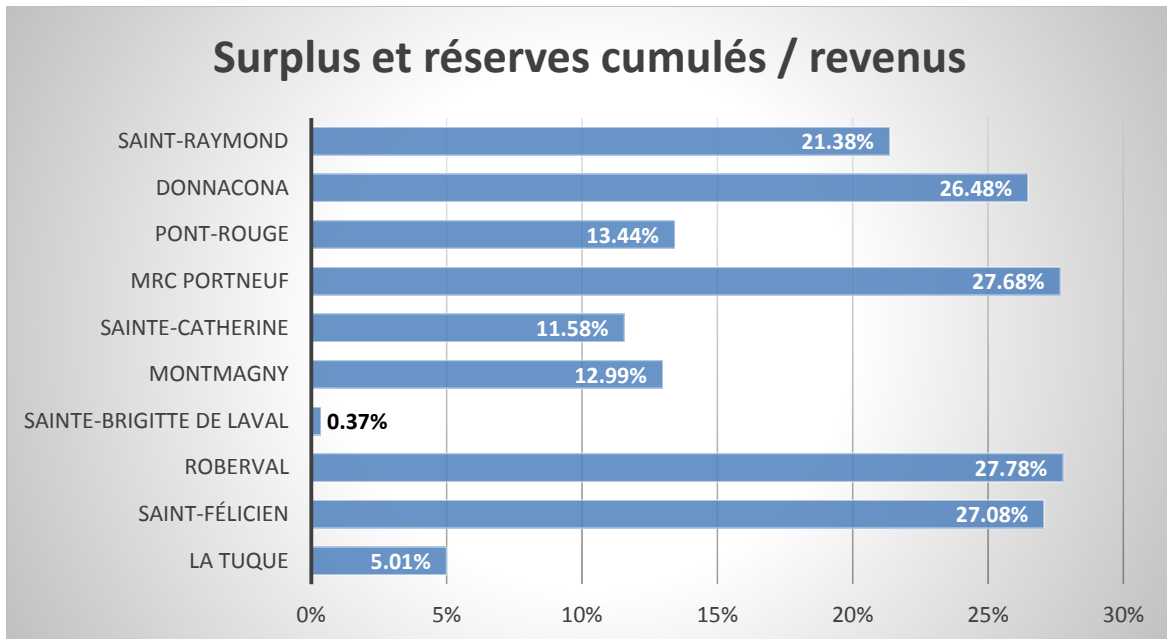


Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU



Dépense de fonctionnement par 100 \$ de RFU





Ces tableaux démontrent que la ville de Saint-Raymond est en bonne situation financière par rapport à d'autres municipalités similaires.

Daniel Dion, maire
Le 15 janvier 2018



ANNEXE 1 DÉTAIL DES DÉPENSES PAR DÉPARTEMENT

Administration générale	2017	2018	Écart
Législation	300 880 \$	301 980 \$	1 100 \$
Application de la loi	390 120 \$	400 650 \$	10 530 \$
Gestion financière et administration	1 314 840 \$	1 345 050 \$	30 210 \$
Greffe et élections	259 240 \$	200 010 \$	- 59 230 \$
Évaluation	265 150 \$	260 210 \$	- 4 940 \$
Édifices et autres	183 970 \$	193 120 \$	9 150 \$
Organismes à but non lucratif	125 000 \$	200 000 \$	75 000 \$
Total	2 839 200 \$	2 901 020 \$	61 820 \$

Sécurité publique	2017	2018	Écart
Service de police et 911	1 502 370 \$	1 590 870 \$	88 500 \$
Protection contre les incendies	517 680 \$	600 660 \$	82 980 \$
Protection municipale et civile	192 680 \$	190 180 \$	- 2 500 \$
Total	2 212 730 \$	2 381 710 \$	168 980 \$

Transport routier	2017	2018	Écart
Travaux publics (voirie)	1 231 210 \$	1 294 190 \$	62 980 \$
Enlèvement de la neige	1 420 300 \$	1 477 610 \$	57 310 \$
Éclairage des rues	89 640 \$	67 390 \$	- 22 250 \$
Circulation et stationnements	125 860 \$	134 740 \$	8 880 \$
Transport adapté	20 300 \$	34 440 \$	14 140 \$
Total	2 887 310 \$	3 008 370 \$	121 060 \$



BUDGET 2018

Hygiène du milieu	2017	2018	Écart
Purification et traitement de l'eau	59 980 \$	87 630 \$	27 650 \$
Réseau de distribution de l'eau	399 900 \$	405 640 \$	5 740 \$
Traitement des eaux usées	122 140 \$	125 360 \$	3 220 \$
Réseau d'égouts	315 440 \$	351 790 \$	36 350 \$
Enlèvement et destruction des ordures	944 310 \$	950 510 \$	6 200 \$
Cours d'eau et environnement	15 050 \$	15 380 \$	330 \$
Gestion des boues de fosse septique et environnement	230 250 \$	263 400 \$	33 150 \$
Total	2 087 070 \$	2 199 710 \$	112 640 \$

Urbanisme et développement	2017	2018	Écart
Urbanisme et zonage	539 100 \$	564 830 \$	25 730 \$
Promotion et développement	185 000 \$	200 000 \$	15 000 \$
Industries et commerces	432 820 \$	433 190 \$	370 \$
Rénovation urbaine	3 000 \$	3 000 \$	- \$
Comité d'embellissement	102 360 \$	104 140 \$	1 780 \$
Total	1 262 280 \$	1 305 160 \$	42 880 \$

Loisirs et culture	2017	2018	Écart
Aréna et patinoires	832 910 \$	748 400 \$	- 84 510 \$
Parcs et terrains de jeu	328 700 \$	386 640 \$	57 940 \$
Piscine (entente avec Pont-Rouge)	16 000 \$	16 600 \$	600 \$
Activités sportives	295 770 \$	289 670 \$	- 6 100 \$
Activités culturelles	798 180 \$	815 190 \$	17 010 \$
Centre de ski	514 690 \$	544 210 \$	29 520 \$
Autres	104 780 \$	140 200 \$	35 420 \$
Total	2 891 030 \$	2 940 910 \$	49 340 \$

Activités financières	2017	2018	Écart
Remboursement de capital sur emprunts	925 440 \$	942 100 \$	16 660 \$
Affectation de surplus	- 102 000 \$	- 138 780 \$	- 36 780 \$
Affectation aux fonds réservés	153 180 \$	128 140 \$	- 25 040 \$
Immobilisations à même les activités financières	198 100 \$	207 500 \$	9 400 \$
Immobilisations à même les fonds réservés	124 000 \$	520 000 \$	396 000 \$
Total	1 298 720 \$	1 658 960 \$	360 240 \$



BUDGET 2018
